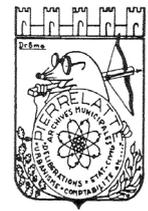


BALADE PATRIMONIALE PIERRELATTINE

(HORS CENTRE ANCIEN)

Ou proposition de découverte, à pied, en vélo, voire en auto, de Pierrelatte à travers son vaste territoire



Editée par la
VILLE DE PIERRELATTE

Réalisée par les
Archives municipales

Ce territoire compte 4956 hectares. Il occupe toute la pointe sud-ouest du département de la Drôme, soit la plus grande part de la vaste plaine alluviale formée par le Rhône dans le Tricastin.

L'emprise globale du territoire pierrelattin ne remonte néanmoins qu'à la Révolution française. Jusqu'à la formation des départements à partir de 1791, une frange importante de la rive gauche du Rhône est bourguésane, donc languedocienne et non pierrelattine.

Départ = Office du Tourisme

Remonter l'avenue Jean Perrin vers le nord. Tourner à gauche en face de la Poste, puis à droite en prenant le chemin de Ronde. Un peu plus loin sur la droite, un moulin.

001 = Moulin à vent :

(panneau 16 de la signalétique en Ville)

En l'an II, un moulin à vent est recensé à Pierrelatte. Il s'agit probablement de celui indiqué par le plan cadastral de 1810, situé au quartier des Plantades, plus à l'est. Ce moulin à vent initial sera définitivement détruit en 1845, après avoir été « morcelé » entre plusieurs propriétaires en 1826. Celui que nous pouvons observer, a été construit en 1835 par un dénommé Jean François Pellegrin, boulanger de son état. Il a pour ainsi dire succédé au moulin des Plantades. Sa période d'activité semble avoir été courte. En 1880, il est porté au cadastre comme écurie. D'après des témoignages recueillis en 1932, cet arrêt prématuré serait la conséquence d'un accident mortel survenu au dernier exploitant dans le Moulin.

Il est de style et de fonctionnement provençal. En 2012, ce moulin, à la situation originale, trait d'union entre centre ancien et ville moderne, a été entièrement restauré. Il a ainsi retrouvé tous ses « artifices » : rouet, lanterne, ailes, toiture.....

Continuer le Chemin. Au virage, sur la gauche, la face nord du Rocher.



102Fi3, cl. service Communication, 2012.

002 = Rocher et Château(x) (panneau 07 de la signalétique en Ville)

Le « Rocher » de Pierrelatte qui émerge au milieu de la plaine est fait de calcaire de type urgonien (ère secondaire). Il est une sorte de rejeton de ce qui constitue plus au nord l'escarpement rocheux du « Défilé de Donzère ». Il donne une excellente chaux. Très dur, il peut être taillé en moellon.

La légende veut que cette « pierre » ait été lancée là depuis la Dent de Resse dans les Cévennes ou depuis le Mont Ventoux par le géant Gargantua, dans la botte duquel, elle avait initialement glissé. Ce Rocher a donné son nom à la Ville, Pierrelatte dérivant de Petra lata (pierre large).

Probablement dès le XI^e siècle, une communauté existe, blottie autour du Rocher protecteur. Du château établi sur le Rocher, attesté au XIII^e siècle, agrandi au XV^e, il ne reste rien. En 1633, le Roi en avait ordonné la démolition. Au XIX^e siècle, le site sert de carrière. Racheté par la Commune au début du XX^e siècle, il devient théâtre de verdure en 1921.

A son entrée sud, a subsisté l'ancienne prison de la Ville aménagée en 1785 et qui abrite aujourd'hui le Musée municipal.

Le grand mur qui du côté nord obstrue le trou béant pratiqué lors de la période d'exploitation, est un château d'eau aménagé vers 1955, au lendemain de la construction du canal de Donzère-Mondragon et désaffecté environ 10 ans plus tard, suite cette fois à la création du Site nucléaire (Usine du CEA) et à la construction du réservoir des Plantades.

Continuer le Chemin. Place Fangeas, prendre à droite, puis arrivé au boulevard Einstein, prendre à gauche. Au carrefour qui suit, traverser et rejoindre le faubourg Saint-Joseph. Sur la droite, l'ancienne Gendarmerie.



9Fi1, 1835

003 = Ancienne Gendarmerie et Route Royale :

Cet édifice n'abrite que tardivement la Gendarmerie, à partir des années 1860. Auparavant, elle appartient à Emile Pradelle, aubergiste de son état. Nos gendarmes, certains à cheval, contrôlaient ici l'entrée nord de la Ville et le principal axe de communication nord-sud de la Vallée du Rhône que constituait l'ancienne Route Royale, aménagée vers 1758. Une porte fortifiée défendait aussi cet accès nord mais disparut dès 1806.

La Route Nationale 7 emprunta par la suite le même tracé que la Route Royale, traversait la Ville puis le faubourg dit de Marseille (actuelle avenue de Gaulle). L'actuelle déviation, qui contourne Pierrelatte par l'ouest remonte à 1955.

Continuer le boulevard jusqu'à la place Pompidou (sur la gauche) et la place du Moulin (sur la droite).



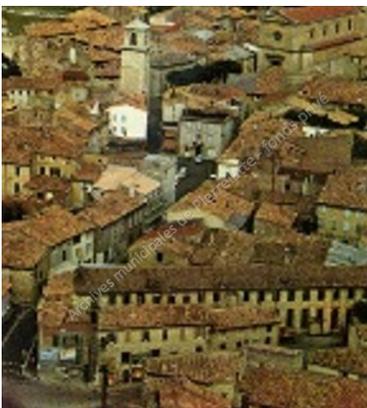
106Fi7, fds Chaudet, sd

004 = Moulin à eau :

Sur ces places, fonctionnait le moulin, probablement le plus ancien de la Cité, attesté au XIII^e siècle. Il était alimenté par un béal de dérivation des eaux de la Berre sur la Commune de Valaurie. Ce Béal traversait après Valaurie le territoire de La Garde Adhémar, actionnant le ou les moulins s'y trouvant. Il gagnait ensuite Pierrelatte par l'est, longeait les remparts sud (Champ de Mars) et sud-est (boulevard Chandeysson) jusqu'à la place Pompidou actuelle, avant d'obliquer à l'ouest, puis de prendre une direction sud. A partir du début du XVI^e siècle, il alimente aussi le moulin de Lapalud.

D'autres édifices à caractère plus industriels, utilisant également l'eau du Béal, notamment la filature Tavan à partir de 1904, se greffent ensuite à ce Moulin. Les derniers vestiges de ces constructions disparaissent en 1985.

S'engager avenue Maréchal Juin en direction de Bourg saint Andéol (CD 13).



75Fi66, fds Reboul, moulin et filature au 1^{er} plan, avant 1985

005 = Lavoir :

(panneau 14 de la signalétique en Ville)

Le premier lavoir en cet endroit pourrait remonter aux années 1780. Il n'utilise pas les eaux du Béal voisin, mais peut-être déjà, celles de la « fontaine d'eau vive » attestée en ce lieu. En 1691, elle est encore recensée comme la seule fontaine publique de la Cité.

Ce lavoir initial fait l'objet d'importantes réparations en 1821. Il est doté de 40 places. Les piliers de soutien de sa toiture, en pierre dite de Saint-Restitut, datent de 1863. Deux autres lavoirs, aujourd'hui disparus, sont aménagés en d'autres points de la Ville en 1922 et 1933.

Remarquer à proximité, le peuplier et de l'autre côté de l'avenue, le platane.

Continuer vers Bourg. Sur la gauche, dans un renforcement la Salle des Fêtes.



106Fi6, vers 1914

006 = Salle des Fêtes et Parc municipal :

En partie souterraine, la petite Berre ou Berre de Sérignan longe le site à l'est. Ce cours d'eau, alimenté par les nombreuses sources existantes un peu plus au nord, sert à une tannerie entre 1880 et 1920 environ.

C'est en 1951, que le projet d'une nouvelle Salle des Fêtes prend forme au lieu et place des bâtiments de l'ancienne tannerie, à proximité de la maison Avril du nom des anciens tanneurs, acquise en 1931. Durement touchée lors du bombardement de 1944 qui dévaste Bourg Saint Andéol, cette maison est restaurée également vers 1950.

La Salle des Fêtes a été agrandie dans le courant des années 90, en conservant notamment sa façade principale ouvrant sur le Parc à l'ouest.

Continuer vers Bourg. Passer sous la RN 7. Au rond-point, prendre à droite le chemin de Sérignan (D 413). Continuer vers le nord, puis face au chemin de la Cousinotte qui rejoint la D413 sur la gauche, prendre à droite la rue de la chapelle Notre Dame des Grâces.



16Fi6, 1997

007 = Chapelle Notre-Dame des Grâces :

En 1640, un dénommé Paul Gros fait édifier en ce lieu un petit oratoire. Rescapé d'un naufrage en 1643, il le fait agrandir en remerciement de ce qu'il estime être un miracle.

En 1652, Pierrelatte connaît sa deuxième épidémie de peste au cours du XVIIe siècle. Les fidèles affluent. Sous la houlette du desservant de la Chapelle, Antoine Meillon prêtre, qui à partir d'août 1652, préside le Bureau de santé chargé de juguler la maladie, une chapelle encore plus vaste est édifée à la place de l'oratoire. Façade principale et murs extérieurs peuvent dater de cette époque. La Chapelle est vendue comme bien national à la Révolution. Rouverte en 1803, mais en ruine, elle n'est restaurée qu'à partir de 1812. Une chapelle Saint-Pancrace lui est ajoutée en 1836. La grande croix, qui lui fait face, à l'est, date de la même année. Le clocher date de 1838.

Prendre la rue de la Chapelle Notre Dame des Grâces en direction du nord-ouest. Revenu à la D413, prendre à droite. Laisser sur la gauche le chemin du Méas. Peu après, obliquer sur la droite en prenant le chemin des Charagons. Continuer vers le nord jusqu'au chemin de la Cloche que l'on prend en tournant à droite. Un peu plus loin sur la droite, dans un îlot d'arbres, les vestiges de la Station de Pontbriand.



46Fi12, cl.A.Rollez, 1995

008 = Station de Pontbriand :

Initialement en ce lieu, dans une direction nord-sud coulait le Canal dit de Pierrelatte. Ce Canal d'irrigation utilisait des eaux dérivées du Rhône en amont de Donzère. Les premiers aménagements remontent à 1695. En 1888, la nouvelle Société gestionnaire décide de doubler le canal. A l'endroit où nous sommes est aménagé un bassin de partage, dont il subsiste quelques vestiges (muret creusé d'une rigole...). Le canal initial devient alors le Secondaire, tandis que le nouveau canal principal suit l'actuelle direction du chemin de la Cloche et se prolonge jusqu'à l'Ouvèze. Ces aménagements ne survivent pas au Canal de Donzère-Mondragon (1947-1952).

Pour réalimenter le réseau d'irrigation nord, une prise est pratiquée dès 1952 dans le canal usinier à l'est de Pierrelatte. L'eau captée est alors acheminée, via le Béal des Moulins, jusqu'à la station de Pontbriand, nouvellement construite, grâce aux puissantes électropompes qui y sont installées.

Quelques années plus tard la station que nous voyons, ne joue plus qu'un rôle de partition pour des eaux provenant toujours du canal usinier, mais depuis le nord et via une autre station de pompage. Elle est ensuite désaffectée.

Au sud, on peut encore voir le lit du Secondaire. Au nord de l'autre côté du chemin, on ne voit plus qu'une simple rigole.

Faire demi-tour et rejoindre le chemin des Charagons. Traverser et emprunter le chemin de terre jusqu'à un portail (propriété privée).



15Fi614, 1888

009 = la Cloche :

Aux dires d'un érudit local, une ferme existe sur ce site au XIV^e siècle. Au XV^e siècle, Antoine Faure, dit « la Cloche », capitaine pour le parti huguenot, qui s'illustre pendant les troubles religieux, en est le propriétaire. De ces époques, il ne reste rien de très apparent sauf peut-être sur la façade nord (fenêtre à meneau.....).

Le château prend son visage actuel à partir du XIX^e siècle avec les Pontbriand. Cette famille de noblesse bretonne, s'implante dans le Tricastin avec François, qui réside dès 1720 à Saint-Paul-Trois-Châteaux avec son régiment et qui s'y marie. La branche aînée est attestée à Pierrelatte dès les années 1810. Y vit par la suite le comte Gaston de Pontbriand, ancien sous-préfet.

Propriétaires fonciers, ils donnent leur nom aux aménagements voisins du Canal de Pierrelatte de 1888.

Remarquer les très hauts platanes contemporains des Pontbriand et quelques vieux mûriers au nord.

Reprendre le chemin des Charagons en direction du Nord. Remonter jusqu'à la Berre.



70Fi232, 2017

010 = La Berre :

La Grande Berre constitue la limite nord du territoire pierrelattin. Elle prend sa source du côté de Taulignan et va jusqu'au Rhône. Bien que souvent à sec, elle était redoutée pour ses crues qui allèrent parfois jusqu'à la ville. Deux syndicats furent créés dans les années 1840 pour juguler le problème. Depuis 1952 environ, ce cours d'eau a été coupé en deux tronçons par le canal de Donzère Mondragon. Le tronçon ouest sur Pierrelatte est réalimenté par les eaux de ce canal via l'ancien canal de Pierrelatte. Ces eaux véhiculées par la Berre servent notamment à nourrir les nappes phréatiques.

Plus à l'est, initialement le canal de Pierrelatte ne versait pas dans la Berre. Ses eaux passaient par-dessous grâce à un aqueduc qui mesurait 87 mètres de long, un des 45 ouvrages d'art construits par la nouvelle Société du Canal autour de 1890.

Dirigez-vous vers l'Ouest. Vous arrivez au pont de Rome du nom d'un dénommé Rome (maisons à gauche, pont sur la Berre à droite). Prendre à gauche le chemin du Pont de Rome, puis un peu plus loin, au niveau d'une croix, prendre à droite le chemin de l'Orient. Juste avant un croisement, prendre sur votre droite une allée bordée de platanes et la remonter jusqu'au portail du château (propriété privée).



15Fi686, cl.O.Mondon, 1998

011 = Les Méas :

Le domaine des Méas, comme celui de Bel, de la Surelle, de Sainte-Foy...(voir 013, 014, 015) sont au Moyen-âge dans le « territorium burgi ultra Rodanum », c'est à dire le territoire du Bourg (Saint-Andéol) sur la rive gauche du Rhône. Ce territoire devient définitivement pierrelattin en 1799.

En 1259, une charte assure les habitants du Bourg du privilège de faire paître dans les pâturages des Méas, de Bel et autres îles du Rhône. En 1304, les territoires voisins des Méas et de Bel sont délimités.

C'est en 1374 que la famille de Barjac, originaire de la ville du même nom au diocèse d'Uzès, devenue coseigneur du Bourg dans le courant du XIIe siècle, hérite des Méas de Béraud de Montclar. Le dernier Barjac meurt, semble t-il, en 1529 en Italie. Mais dès 1457, une partie des Méas est cédée à une branche de la famille de Nicolay, elle aussi implantée au Bourg, qui s'était élevée par le commerce puis par l'achat d'offices prestigieux. Dès 1511 et ce jusqu'à la Révolution, la présidence de la Chambre des Comptes, à Paris, est tenue par un Nicolay.

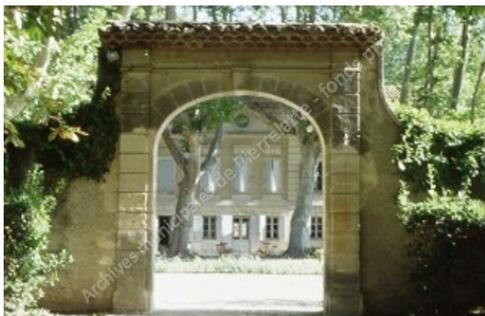
Au Moyen-âge, le domaine relève en franc-fief des chanoines de Viviers.

En 1727, Joseph de Nicolay cède la juridiction, terroir et mandement des Méas avec la grange... à Jean Baptiste Mégier, originaire de Bagnols, qui revient des îles d'Amérique où il a fait fortune. En 1775, Louis Vollant directeur des postes de Viviers et receveur des tailles du Vivarais épouse la petite fille de Jean Baptiste Mégier. Il hérite des terres et édifices. C'est aux Vollant-Mégier que l'on doit les bâtiments dans leur plan définitif avec le château proprement dit au centre et les communs de part et d'autre. En 1921 Henry Vollant harmonise le château en faisant rehausser les deux ailes à hauteur du pavillon central. La façade sud est décorée, dans un style classique, de fronton, corniche, bandeau, chaîne d'angle à refend. La chapelle dans l'angle sud-ouest de la cour date du début du XIXe siècle.

Remarquez plus particulièrement les platanes de la cour, couronnés en 1883. A l'est deux chênes forts anciens ont subsisté. Un chêne blanc notamment, a une circonférence d'environ 4,70 mètres.

Faire demi-tour. Prendre le chemin de l'Orient sur la droite. Au croisement prendre le chemin du Méas à droite, vers l'ouest. Sur la gauche, face à un dégagement sur la droite, à peu près

à mi-chemin avant le prochain croisement, assez peu visibles, une entrée et une maison (propriété privée).



44Fi23, cl.A.Borg, 1992

012 = Le Méas aux Roses :

Il s'agit d'une demeure plus modeste que Le Méas voisin, mais disposant d'un surprenant petit havre arboricole aux essences très variées telles que tilleuls, pins dorés, cèdres, platanes, un ginkobiloba...

Les instigateurs principaux en sont les Madier de Montjau déjà propriétaires au XVIIIe siècle et qui le sont encore vers 1900.

Les plus connus d'entre eux sont Alfred (1814-1892), député, conseiller général de la Drôme et Raoul, maire de Pierrelatte de 1899 à 1903...et chef d'orchestre de l'Opéra de Paris de 1880 à 1896.

Le nom de Méas (ou Mées) pourrait venir du latin « mansus » (manse), habitation rurale avec ses dépendances et un domaine cultivable.

Reprendre le chemin vers l'ouest. Au croisement, prendre à droite le chemin de Bel en direction du nord. Après avoir passé plusieurs maisons, on remarque sur la gauche un grand îlot d'arbres (chemin et propriété privées).



39Fi17, cl.A.Borg, 1992, sd

013 = Bel :

Le domaine de Bel est une ancienne seigneurie, qui comme les Méas voisins est avant tout l'apanage de familles nobles bourguésanes. En 1426, le domaine passe de Jean de Brissac à Jean de Maroan. Les Maroan sont déjà présents au Bourg au XIIIe siècle. Ils possèdent un temps une portion de la seigneurie de Saint-Marcel-d'Ardèche, l'île de « Fromigères », une partie des péages sur le Rhône. Antoine Maroan est encore seigneur de Bel en 1556. les

Nicolay ont semble-t-il disposé d'une partie de la seigneurie, sensiblement à la même période.

En 1634, Jean Baptiste de Digoine, docteur es droits, acquiert le domaine, soit grange, terres, îles, la juridiction... Un Jean de Digoine, marié à Polycianne de Surel (voir N), en 1570 et décédé en 1611, est médecin. Les Digoine sont originaires de Mondragon.

Sur la cour ouest, des vestiges de fenêtre à meneau, la tour-pigeonnier à l'entrée remontent vraisemblablement au XVe siècle et à l'époque des Brissac-Marœan. Le logis d'habitation proprement dit, ouvre par contre à l'est. Il est le fruit de réaménagements aux XVIIIe et XIXe siècles par les Digoine et leurs descendants (de Verna, Duplessis de Pouzillac).

Remarquer les hauts platanes dans leur enclos.

Proche du Rhône, Bel comme la Surelle et le Radelier (voir 014 et 016), accueille les équipages (hommes et chevaux) qui remontent les bateaux sur le fleuve en les halant. Cette activité prit fin dans les années 1830-1840 avec l'avènement de la vapeur.

Reprendre le chemin de Bel vers le sud. Continuer tout droit au croisement en prenant le chemin de la Surelle. Laisser ensuite à gauche le chemin de Tourton. Après les virages, passer la petite Surelle à gauche. Sur la droite, vous voyez une digue et à l'angle du chemin de la Cousinotte qui part sur la gauche, la Surelle (propriété privée).



46Fi61, cl.A. Rollez, 1995

014 = La Surelle et digue :

La ferme de la Surelle connut une intense activité avec la remonte des bateaux sur le fleuve tout proche, abritant et restaurant marins, haleurs et chevaux. Elle est au centre d'une importante exploitation, dont témoigne un plan de 1822, qui fait la part belle aux terres labourables et à la vigne et montre l'importance des arbres pour protéger ou former des limites, tandis qu'un chêne blanc probablement ancien, est représenté de façon très grossie

sur ce plan. A cette date, le « domaine, auberge sur le Rhône » appartient aux Madier de Montjau. Ils vendent l'ensemble en 1840 aux Paradis, négociants et propriétaires au Bourg. Le nom du site pourrait venir de Jean de Surel auquel le domaine aurait appartenu et dont la fille épousa Jean de Digoine (voir M)

La digue en amont du site, a pour fonction de s'opposer aux crues du Rhône. Elle céda malheureusement lors de la crue de 1993 et a été restaurée en conséquence.

Longer la digue par le nord. Continuer ce chemin qui oblique ensuite vers le sud (chemin de terre). Laisser un chemin à gauche pour longer la lône du Rhône. Un peu plus loin, au contraire, obliquer sur la gauche et récupérer le chemin amont. Au croisement suivant, laisser le chemin de droite (sens interdit) et prendre à gauche le long des peupliers. Au débouché sur le chemin goudronné, traverser.

Si vous ne pouvez prendre le chemin des lônes, prendre le chemin de la Surelle vers le sud en laissant la Surelle à gauche. Face au débouché d'un chemin de terre, sur la gauche se trouve un ensemble de bâtiments (propriété privée).



12Fi2184, la digue rompue, 1993



46Fi58, cl.A.Rollez, La Surelle, 1995

015 = Sainte-Foy :

Le site de Sainte-Foy est déjà fréquenté dans l'Antiquité, à vrai dire comme toute la zone faisant face à l'actuelle Bourg-Saint-Andéol. En effet, le Rhône n'a jamais constitué une véritable limite (sauf administrative depuis la Révolution), notamment dans le cadre des échanges commerciaux. Si à ce jour, aucune véritable agglomération antique n'a pu être

localisée sur cette rive gauche, y compris à Sainte-Foy, les prospections ont par contre révélé la présence de nombreux sites antiques, probablement des villae (établissements agricoles). Sainte-Foy est mentionnée pour la première fois en 1158, tandis que la chapelle du même nom l'est dès le début du XIIIe siècle. En 1217, Pierre de Saint Pasteur, coseigneur de Pierrelatte, concède des dîmes qu'il perçoit dans la paroisse de Pierrelatte, sauf certaines que son Père a donné à la Chapelle Sainte-Foy, bâtie près du Rhône.

En 1280, c'est un compromis qui est passé en ce lieu après qu'un différend ait opposé des gens du Bourg et de Pierrelatte, dont Ponce de Beaumont, blessé dans l'algarade.

C'est un prieur qui administre la Chapelle et les biens en dépendant. Il relève spirituellement de l'évêque de Saint-Paul et non de celui de Viviers, bien qu'en territoire bourguésan. En 1482, c'est d'ailleurs un chanoine de Saint-Paul, Etienne Audigier, qui en a la charge.

En 1776, la Chapelle prend le statut « d'église succursale pour y établir un prêtre chargé de l'instruction des gens de la campagne au-delà du Rhône et leur administrer les sacrements ». La population concernée est estimée à 307, dont 224 communiant et 83 enfants pas en âge de communier, répartis dans une cinquantaine de granges, dont une douzaine sur le territoire de Pierrelatte.

La Révolution enlève toute fonction religieuse à la Chapelle. L'édifice est vendu comme bien national à André Maillet père, ouvrier en soie à Pierrelatte.

Donnant sur la cour, on peut encore voir des vestiges de fenêtre de style roman et une porte probablement du XVe siècle.

Continuer le chemin en obliquant sur la droite au croisement qui suit. Un peu plus loin à gauche, la maison du Radelier. Continuer jusqu'au portail côté ouest (propriété privée).



15Fi116, cl.O.Mondon, 1992

016 = Le Radelier :

A proximité du Rhône, cette ferme eut aussi une fonction de relais pour les équipages qui remontaient les convois sur le fleuve (apogée de la « remonte » entre 1800 et 1830).

Les bâtiments comprennent ainsi à l'entrée est, une vaste écurie pouvant abriter près de cent chevaux. Curieusement, sur certaines façades donnant sur la cour, de nombreux fers à chevaux ont été sculptés dans la pierre. Certains sont datés du XVIIIe siècle.

S'agit-il d'actes de dévotion ? A proximité deux chapelles, aujourd'hui disparues et déjà en ruine au milieu du XIXe siècle, ont existé. L'une était dédiée à Saint Laurent de la Bastide, l'autre élevée en 1619, aurait été érigée à côté d'un tronçon de colonne ayant servi au martyr de Saint-Andéol.

Le portail ouest de la ferme est doté d'un batardeau pour s'opposer aux crues du fleuve. La forme de L'édifice (sorte de proue) résulte de la même problématique.

Continuer vers le sud-ouest. Laisser le chemin qui oblique à gauche et continuer tout droit jusqu'au point de vue sur le fleuve et Bourg-Saint-Andéol.



15Fi198, cl. O.Mondon, 1992

017 = Ponts sur le Rhône :

Le fleuve n'était en rien par le passé, une limite physiquement ou psychologiquement infranchissable. Dans l'Antiquité notamment, le niveau du fleuve est semble-t-il assez bas. En certains endroits, l'accumulation de sédiments, couplée ou non à la présence de quelques hauts fonds rocheux rendent possible le franchissement à gué. En 1876 encore, un ressaut de calcaire au niveau de Bourg ne laisse que 80 cm d'eau vive circuler durant l'été.

A l'époque moderne, au moins déjà au XVIIIe siècle, le cours du fleuve semble marqué par une extrême mobilité des îles et des rives, d'où les grands travaux d'endiguement qui débute dès les années 1870. L'utilisation de bacs à rame ou à traîlle est fréquente. Celui entre Bourg et Pierrelatte, arrimé côté ardéchois à une pyramide encore visible, fonctionne environ entre 1803 et 1847. En 1830, est construit un pont suspendu de 264 m de long, assez semblable à celui encore utilisé à Donzère. Une base de pile est encore visible. Endommagé en 1944, le bac reprend un peu de service. Le pont moderne date de 1971.

Prendre la large route parallèle au CD 59, en direction de l'est. Tourner à droite au niveau de l'hôtel Robinson et traverser le CD 59. Descendre vers le sud en suivant le chemin de la Calamelle en laissant successivement à gauche le chemin de la Jouvette, puis à droite le chemin de Calvier et son vis-à-vis le chemin de la Galiberte, puis plus loin à droite le chemin des Joncs. Un peu plus loin, sur la gauche apparaît la **ferme de la Drivette**, reconnaissable à sa tour carrée au toit en pente unique. Laisser à gauche le chemin de la Derivette. Prendre à gauche le chemin suivant, goudronné puis en terre qui longe un cours d'eau, jusqu'au croisement de ce dernier avec un autre cours d'eau.



59Fi45, cl. J.Fischer, ancien pont, 1944



46Fi45, cl.A.Rollez, La Drivette, 1995

018 = Berre de Sérignan et Béal des Moulins :

A cet endroit, la Berre de Sérignan passe au-dessus du Béal par l'intermédiaire d'une canalisation. Prenant naissance au quartier de la Cloche, formée de plusieurs sources, ce petit cours d'eau constituait un très efficace moyen d'irriguer de nombreux jardins surtout au nord de la route de Bourg. Aujourd'hui il est un maillon important du réseau d'irrigation communal. Il fait la liaison entre réseaux nord et sud.

Le Béal, s'il avait avant tout pour fonction, à l'origine, de faire tourner les moulins, était aussi utilisé pour l'irrigation. Au XVII^e siècle notamment il fait l'objet de réaménagements conséquents. Un règlement de son utilisation à cette fin, est même édicté en 1633.

Dans les années 1860, les propriétaires des moulins qui en dépendent, pétitionnent pour obtenir que la Société du Canal de Pierrelatte accepte d'alimenter le Béal, lorsque son niveau est trop bas, avec de l'eau du canal.

Aujourd'hui, le Béal a une fonction d'irrigation jusqu'à la station d'épuration, située un petit peu plus au nord. A partir de celle-ci, il collecte les eaux de la Station et a dès lors un rôle de drainage jusqu'au Rhône.

Faire demi-tour et rejoindre le chemin de la Calamelle. Prendre à gauche. Sur la droite, le château de la Dalgonne (propriété privée).



12Fi674, Berre de Sérignan 1973



15Fi726, Béal des Moulins, cl.O.Mondon, 1998

019 = La Dalgonne :

Le domaine tire probablement son nom d'un dénommé Dalgon. Il fait partie des biens concédés, en direct, en 1654, au prince de Conti, tout nouveau seigneur de Pierrelatte. Une simple « grange » regroupe alors les bâtiments d'exploitation et ce qui sert d'habitation au granger. Il est cédé avec la seigneurie de Pierrelatte par les Bourbon-Conti au frère du Roi, le comte de Provence, en 1783.

Vendu comme bien national en l'an IV, les nouveaux propriétaires vont lui donner son apparence actuelle. En 1813, un dénommé Richon, négociant à Montélimar en est le propriétaire. Un plan de 1822 nous montre les bâtiments, semble-t-il dans leurs volumes actuels ainsi qu'un parc d'agrément, avec déjà un arbre, qui pourrait bien être le platane actuel, planté devant la façade sud. Des bassins apparaissent. La Berre de Sérignan longe il est vrai la propriété à l'ouest. L'entrée nord porte la date de 1831.

En 1836, l'ensemble est transféré à Rambaud, ancien magistrat à Lyon. Dans le courant de ce siècle, il prend l'appellation de château.

Vers 1880, s'en porte acquéreur le général Albert Couston, dont le Père, également militaire de carrière, est élu plusieurs fois conseiller général de la Drôme.

Laisser à gauche le chemin de la Dalgonne qui remonte vers le nord, Laisser aussi à gauche le chemin de terre barré, qui part vers l'est et rejoint le hameau des Blâches. Sur la droite vous pouvez voir la Dalgonne, côté sud. Continuer au sud et prendre au croisement qui suit, à droite. Le chemin longe une digue. Continuer sur cet axe, vers l'ouest. Le chemin passe ensuite entre la digue et un îlot d'arbres. Tourner à droite au croisement suivant et gagner le pont.



44Fi120, cl.A.Borg, 1992

020 = Pont d'Urbane :

Aujourd'hui sous ce pont, coulent essentiellement les eaux du Béal et de la Berre de Sérignan réunies, qui se jettent un peu plus loin dans la lône des Joncs. Au XIXe siècle encore, le Béal continue d'alimenter le moulin de Lapalud. Arrivé dans l'îlot d'arbres que vous avez précédemment longé et que vous apercevez sur la droite en regardant vers l'est, le Béal obliquait plein sud vers la ferme de la Maucùeche et Lapalud.

Dans le même îlot, la refuite dite de l'Urbane (voir aussi 025), dérivation du Canal de Pierrelatte, venant des Blâches, croise le béal. Des vestiges des aménagements engendrés y subsistent. La refuite s'achevait où nous sommes.

Le nom d'Urbane est déjà utilisé à la Révolution.

Repartir vers le sud et prendre le premier chemin de terre, à droite. Continuer le chemin jusqu'à un îlot de chênes, tout proche du fleuve.



12Fi367, cl.O.Mondon, 1998

021 = Ile Dion :

Le nom de Dion est probablement à rapprocher du site qui lui fait face sur la rive droite du fleuve. Sur cette rive droite était établi un oppidum sur lequel, par la suite, une chapelle médiévale dite de Saint Etienne de Dion sera construite. Notre zone est donc peut-être hors d'eau au Moyen-âge, ce qui ne semble pas être le cas en 1810 au vu du plan cadastral de l'époque. Sur le même plan apparaît néanmoins très proche la pointe sud de l'île dite de Fournèse, du nom des propriétaires encore en 1807, située entre Grand Rhône et Petit Rhône (lône des Joncs actuelle). Cette île portait parfois et encore aujourd'hui, le nom d'île Cadette au XIXe siècle ou Cadet à partir du début du XXe.

Le tertre sur lequel se trouvent une maison entourée de chênes est peut-être l'œuvre du fleuve, combinée aux travaux d'endiguement importants réalisés dès la deuxième moitié du XIXe siècle. Ces travaux, censés répondre aux fluctuations du cours du fleuve, sont effectués initialement sous la houlette d'un syndicat dit de l'Union formé dès les années 1810 et qui regroupe alors en principe tous les riverains de la rive droite comme de la rive gauche.

Faire demi-tour. Reprendre le chemin goudronné à droite, vers le sud. Prendre ensuite à gauche le chemin de Frémigière ou continuer.



12Fi195, cl.O.Mondon, 1997

022 = La Faine, 023 = Frémigières :

En continuant tout droit, vous rencontrerez, sur la gauche, dans un virage, la maison de **la Faine** (propriété privée) du nom de la famille de Fayn. Un Jean de Fayn, sénéchal de Beaucaire épouse Béatrice de Maroan (voir 013) en 1375. Plus loin encore, à l'opposé du virage sur la droite que fait le chemin goudronné, face à un hangar à trois portes, part un chemin de terre. Cent mètres plus loin, vous découvrez le château de **Frémigières** (propriété privée). Ce château connaîtrait son apogée avec les de Montaigu, dont le plus illustre Jean est évêque d'Apt et gouverneur du Comtat Venaissin dès 1494.

La Faine et Frémigières ont été, de la fin de la Révolution à l'année 1836, englobés dans le territoire pierrelattin. Ils sont aujourd'hui situés sur la limite entre les deux communes.

Sinon suivre le chemin de Frémigières. Prendre à droite lorsqu'il se partage. Laisser un chemin de terre sur la droite. Lorsque le chemin se partage à nouveau. Si vous allez à droite (chemin de terre peu carrossable pour finir), vous débouchez au nord du **château de Frémigières** (grandes fenêtres à meneau, tour quadrangulaire cantonnée d'échauguettes). Si vous prenez à gauche Vous rejoignez le CD 13. Le prendre vers la droite. Un peu plus loin, à un croisement, prendre à gauche. Arrivé au chemin du Marais, vous êtes face à la ferme du même nom (propriété privée).



46Fi36, cl.A .Rollez, Frémigières, 1995

024 = Le Marais :

Il constitue un des quatre domaines dévolus au Prince de Conti lorsqu'il devient seigneur de Pierrelatte en 1654 avec la Dalgonne, la Quarrée (dite Basse aujourd'hui), située au hameau des Blâches et la Petite Blâche ou Blachette (voir 027). Il est aussi celui situé le plus au sud. C'est notamment pour irriguer les terres en dépendant, que d'emblée, les promoteurs du Canal de dérivation des eaux du Rhône dit de Pierrelatte, construit à partir de 1695, ambitionnent de le faire aller jusqu'à Lapalud. Il est vrai que leur principal mécène n'est autre que le Prince.

La forme actuelle en U de l'ancienne grange est déjà attestée en 1810.

Prendre le chemin du Marais vers l'est. Traverser la RN 7 et prendre sur la gauche en direction du nord la route des Blâches qui longe la Nationale. Passer le chemin de la Quarrée. Vous entrez dans le Hameau des Blâches. Laisser le chemin Henri Matisse. S'arrêter à un croisement de canaux sur la gauche du chemin. L'église des Blâches est visible toute proche au nord-ouest.



12Fi158, cl.O.Mondon, 1997

025 = Canal de Pierrelatte et Blâches :

Le canal d'axe nord-sud est le vestige du Canal dit de Pierrelatte (voir aussi 008, 010, 020), d'une largeur initiale d'environ 50 mètres (lit et banquettes). Devenu le canal dit Secondaire à partir de 1888, il est géré jusqu'en 1947 par une Société concessionnaire. A cette date, il passe sous contrôle de l'Etat. L'aménagement du Canal de Donzère-Mondragon coupe la prise directe au Rhône. Au sud de Pierrelatte, la ré-alimentation du canal et du réseau d'irrigation en général se fait à partir d'une prise dans le nouveau Canal de dérivation.

Le canal d'axe est-ouest est la refuite dite de l'Urbane (voir 020) aménagée en 1859 pour délester si nécessaire le Canal principal.

Les Blâches (terre arable plantée de châtaigniers et de chênes entre lesquels on peut labourer) se divise déjà en une Grande et une Petite Blâche lorsque le Dauphin, futur Louis XI, devient seigneur unique de Pierrelatte en 1450. Elles font systématiquement partie des biens afférents à la Seigneurie, mais sont au cœur des libertés et privilèges consentis à la Communauté de Pierrelatte qui veut aussi en tirer profit. Chaque fois que la Seigneurie change de main, les droits de la Communauté s'y rapportant sont confirmés. Elle est au besoin bornée, notamment en 1758. Bien national à la Révolution, repaire de brigands à l'occasion, la forêt des Blâches (l'ancienne Grande Blâche) est récupéré par l'Etat. Elle est ensuite impériale, puis royale... Elle devient communale dès les années 1830. Exploitée activement, elle a aujourd'hui disparu en tant que telle.

L'église des Blâches voit le jour en 1860, à l'initiative de la famille Rambaud propriétaire de la Dalgonne (voir 019) et du curé de Pierrelatte Machon. En 1863, il est proposé, sans succès, d'en faire une succursale de l'église du Bourg central pour desservir notamment toutes les fermes environnantes.

Retourner prendre le chemin Henri Matisse vers l'est. Arrivé au chemin de la Quarrée (la ferme du même nom **(025b)**, celle du domaine du Prince de Conti se trouve plus au nord à l'extrémité est du chemin Roland Garros), tourner à droite, puis un peu plus loin à gauche lorsque le chemin se partage à nouveau. Vous arrivez au chemin de Trinquemellet aux serres de Pierrelatte.

Si vous prenez vers le Sud, vous vous rapprochez de la ferme de la Soubise, vous découvrez un petit bois de chênes **(025c)**. Une pierre dressée est peut-être une des anciennes bornes de 1758 ?

Sinon, remonter en direction des autres serres vers le Nord toujours sur le chemin de Trinquemellet. Passer sur la voie ferrée. Prendre à droite au croisement suivant, puis obliquer à gauche en contournant les serres par le sud. Continuer tout droit. A la jonction avec le chemin du Freissinet, traverser (propriété privée).



15Fi712, cl. O.Mondon, 1998

026 = Grand Freyssinet :

...« Dom Albéric était à peine revêtu de la dignité abbatiale qu'un seigneur des environs lui fit don de l'immense propriété de Fraycenet dans la plaine de Pierrelatte. Une telle donation répandit l'aisance dans l'abbaye d'Aiguebelle ; il y avait des bois, des prairies très étendues, des pâturages, des vignes magnifiques et des terres labourables et très productives. On y plaça aussi des frères convers qui par leurs soins en augmentèrent encore le revenu. De vastes bâtiments et une chapelle qui en dépendaient furent renfermés par un mur de clôture... ». « ...Tout fut terminé en 1173, et douze religieux d'Aiguebelle à qui Dom Albéric avait donné un Abbé, allèrent habiter Notre Dame de Freyssenet... »

En 1311, Raymond Busedos, recteur du Comtat Venaissin, au nom du Pape, prend le domaine de Freyssinet, appartenant à Aiguebelle, sous sa sauvegarde. Un garde pontifical y est placé. La Papauté apparaît à partir de 1317, pour un quart dans la possession de la Seigneurie de Pierrelatte. En 1336, pour affirmer cette sauvegarde, on dresse au-dessus du dortoir, le pavillon pontifical.

En 1568, est mentionné à Pierrelatte, un capitaine Mellet dit Freyssinet. Les Mellet en sont-ils déjà propriétaires, comme ils le sont de façon certaine au siècle suivant ? On leur doit probablement l'escalier intérieur du bâtiment à l'angle nord-ouest, qui constitua l'habitation. Il prolonge le mur ouest qui constitue un des rares vestiges de la période médiévale. Les bâtiments ont, semble-t-il, été en grande partie ruinés pendant les troubles religieux du XVI^e siècle.

Le nom de freyssinet dérive d'un mot occitan désignant un bois de frênes.

Reprendre la route en direction du nord. Plus loin, la route se rapproche de la voie du TGV, jusqu'à la longer, puis oblique vers l'est. Au rond-point qui suit, Prendre à Gauche (en laissant le Site nucléaire, plus loin vers l'est). Continuer et s'arrêter avant de passer sous la ligne TGV. Sur la droite, le portail du château de la Blachette (propriété privée).



44Fi155, cl.A.Borg, 1992

027 = La Blachette :

Tout comme le domaine voisin (028) La Blachette est, sous l'Ancien Régime, constituée de bâtiments d'exploitation et d'habitation pour les fermiers et leurs familles. Appelée la Petite Blâche, elle fait partie des biens tenus en directe par le seigneur de Pierrelatte en 1450. En 1654, elle échoit au prince de Conti. En 1682, elle apparaît comme la plus importante des « granges » du Prince.

En 1758, à l'occasion d'une opération de bornage, un plan du domaine est levé. Un bon tiers est couvert de bois. Une allée d'arbres mène à l'entrée. En 1796, vendue comme bien national, la propriété représente 82 hectares. 30 sont en seigle, 12 en blé, 4 en vigne. Un bois taillis couvre 20 hectares. Les autres plantations sont faites de mûriers et d'amandiers. Les bâtiments forment un U autour d'une cour d'environ 200 m², orientés au sud-ouest, comme l'édifice actuel.

Le nouveau propriétaire dès 1796, est un dénommé Chalvet, médecin. Il commence à faire de la Blachette une demeure d'agrément dans un style classique. En 1833, Les bâtiments et deux hectares sont acquis par Henriette Caron épouse du baron Eymard (voir 028). La Blachette devient progressivement un petit château avec son parc attenant. En 1997 encore, on y trouvait de très beaux tilleuls, cèdres, marronniers et buis, ainsi qu'un séquoia.

En 1953, un certain André Doutard, docteur en médecine à Paris, se porte acquéreur de la Blachette et de Faveyrolles (voir 028). Il en fait une « maison de repos » pour reprendre l'appellation cadastrale et réaménage à cette fin les annexes de la Blachette. En 1961, le Commissariat à l'Energie Atomique devient propriétaire, jusqu'en 2004.

Continuer la route vers le nord en passant sous la ligne TGV. Sur la droite le domaine de Faveyrolles. Le portail principal est à l'angle du chemin du Gardon (propriété privée).



44Fi151, cl.A.Borg, 1992

028 = Faveyrolles :

Initialement, « la grange de M.Faure de Faveirol » est beaucoup moins grande que celle de la Blachette, jusqu'en 1828 et l'installation de Claude François Eymard. Il est issu d'une famille attestée à Pierrelatte au XVI^e siècle, dont les membres font surtout carrière dans le domaine juridique. Né en 1772 à Pierrelatte, il s'illustre dans l'administration de la Police. Fidèle de Bonaparte, puis de l'Empereur, il est fait Baron. Il finit préfet de Corse en 1820-1821.

De 1828 à 1842, il transforme Faveyrolles, en fait l'édifice civil le plus vaste de Pierrelatte et le plus ostentatoire. Il emprunte pour une bonne part au classicisme de l'architecture impériale, mais tempère celui-ci par un plan original et surtout un décor varié fait de balcons à balustre, de consoles très ouvragées avec leurs bases à coquilles et grappes de fruits en pendentif, de pots à feu sur les toits, de panneaux et de masques...

Faveyrolles est vendu en 1858 à Louis Auguste Broët, demeurant à Paris, place Vendôme. Peut-être est-ce à lui que l'on doit, au sud-est du bâtiment principal, un pavillon reconnaissable à l'utilisation conjointe de la brique et de la pierre et aux énormes pots à figure humaine qui le couronnent.

D'autres aménagements dans les « communs », au nord et à l'ouest font un peu plus de cette demeure, un château. Vers 1910, est mentionnée, pour la première fois, la chapelle (sud-ouest, près de la route).

Grottes, pièces d'eau, ponts, plantations d'arbres divers, conféraient au parc de Faveyrolles un charme certain, sans oublier le bassin placé devant la façade ouest de l'édifice et surtout ses angelots, qui avec un air grave ou charmant, terrassent gros oiseaux, poisson de taille respectable ou tarasque sortie du Rhône.

A partir de 1953, Faveyrolles est uni à la Blachette et acheté en 1961 par le Commissariat à l'Energie Atomique. La ligne TGV a séparé les deux domaines en 2000. En 2004, un Particulier a racheté le domaine avec celui de la Blachette.

Faire demi-tour et prendre tout de suite à droite la direction de la Ferme aux crocodiles, en longeant côté nord la ligne TGV. Au bout de cette ligne droite, prendre à gauche. Le portail de Beauplan est sur la gauche (propriété privée).



44Fi53, cl.A.Borg, 1992

029 = Beauplan :

Jusqu'en 1840, le site de Beauplan n'est qu'une vaste parcelle de terres labourables. Acheté en 1820 par les d'Allard, ces derniers la transforment. Cette famille est attestée sous Louis XIII. Louis Victoire d'Allard (1733-1818), officier, assiste dans les rangs de la noblesse aux Etats de Romans en 1788. Il est maire de Pierrelatte en l'an VIII. Son fils Paul Emile, né en 1778, fait la campagne d'Egypte comme lieutenant d'artillerie. Il est aussi maire de Pierrelatte sous la Restauration (1814-1830). Il fait bâtir le château et les communs et aménagé tout ou partie du parc et pièces d'eau attenantes. Une allée de platanes, comparable à celle des Méas, borde le parc à l'ouest.

Les d'Allard quittent la propriété en 1935.

Reprendre le chemin vers le nord en laissant sur la droite la Ferme aux crocodiles. Passer sous le CD 59 en suivant la direction Pierrelatte centre. Le longer, puis le prendre toujours en direction de Pierrelatte centre, vers l'ouest. Vous passez sur la voie ferrée puis sur la RN 7. Un grand silo à blé est sur la gauche. Un peu plus loin, toujours sur la gauche, un corps de bâtiment fait l'angle entre le CD 59 et le chemin de Sérignan (propriété privée).



46Fi21, cl.A. Rollez, 1995

030 = Moulin Dubus :

En l'an II, il n'est recensé qu'un seul moulin à eau à Pierrelatte (voir 004). En l'an XI, un dénommé Guillaume Caprais Dubus pétitionne pour obtenir l'autorisation de construire un moulin à farine, placé sur l'eau, qui jouerait aussi par le moyen du vent lorsque l'eau manquerait, où il y aurait une gruaire, une presse à détriquer l'huile et un foulon à étoffer. En cet endroit, il pouvait également bénéficier de l'eau du Béal pour tourner (voir aussi 004 et 018).

L'entrée de l'eau se faisait dans l'angle nord-est, où l'on voit encore une vanne. Pour justifier son projet, Dubus n'hésite pas à affirmer que le moulin Maillet (celui au niveau du Bourg) est insuffisant, surtout en hiver. Ces deux moulins concurrents coexistent néanmoins. En 1905, le moulin dit Dubus passe à Auguste Jean, meunier de son état.

Reprendre en direction du nord le chemin de de Sérignan, qui longe la Berre du même nom (voir 018) et ses saules. Laisser à gauche le plan d'eau aménagé dans une gravière, ayant servi à la construction de la ligne TGV. Des vestiges gallo-romains y ont notamment été trouvés.

Laisser à gauche le chemin des Armes et prendre peu après, à droite, le chemin suivant. Au croisement, prendre à gauche, vous longez cette fois le Béal des Moulins. Ce chemin oblique ensuite sur la droite. La Chapelle Saint Roch est sur la gauche.



46Fi5, cl. Alain Rollez, 1995

031 = Chapelle Saint Roch :

La peste sévit à Pierrelatte d'août 1629 à mars 1631. A cette occasion, les pierrelattins font vœu d'ériger une chapelle dédiée à Saint Roch, un des saints les plus invoqués contre cette épidémie. La chapelle et un cimetière autour sont érigés à l'endroit même où les pestiférés étaient mis en quarantaine. La Chapelle semble achevée en 1635, mais elle devient très vite trop petite et en 1643 on en construit une plus grande.

En 1652, une nouvelle peste dévaste Pierrelatte. Les malades sont envoyés au « quartier », c'est à dire à Saint-Roch où ils sont mis soit dans la Chapelle, soit chez le « chirurgien », recruté et installé au voisinage

Devenu bien national à la Révolution, l'édifice passe dans les mains de plusieurs propriétaires. En 1817, le curé Piollet rachète la Chapelle, la fait restaurer et lui adjoint un clocher et une sacristie. De nombreuses processions s'y déroulent alors pour la fête de Saint Roch ou pour celle de l'Assomption, le 15 août.

Pour regagner le Centre-ville, continuer vers l'est sur la droite de la Chapelle. Prendre sur la droite puis sur la gauche pour rejoindre le vaste rond-point de la RN 7. Suivre la direction du Centre-ville.



15Fi54, cl.O.Mondon, 1992

VILLE DE PIERRELATTE.
ARCHIVES MUNICIPALES, Avril 2017.